

AVRIL

2015

# BULLETIN TECHNIQUE

## Légumes Bio



Après des conditions climatiques fraîches et humides, les cultures sont en retard. Ces conditions climatiques sont défavorables aux ravageurs. On observe la présence de pucerons (aîlés et aptères) sous abris sur toutes cultures. Observez s'il y a présence ou pas de l'insecte ; s'il s'agit. Démarrer la PBI (protection biologique intégrée) suivant les cultures.

La baisse considérable des températures n'a pas favorisé la reprise des plants ainsi que l'évolution de la végétation tant en plein champ que sous tunnels. Les sols froids bloquent le développement racinaire et favorisent le développement de champignons du sol.

Le manque de luminosité a également freiné les cultures et on constate dans certains cas des plants étiolés, notamment en pépinière. Veiller à écarter les plants pour éviter qu'ils ne filent

La remontée des températures et l'allongement des jours contribuent à améliorer la situation et à une reprise de la végétation. Cependant les ETP augmentent, il faut donc rester vigilant et faire des arrosages réguliers afin de garder un bulbe humide. Les coups de chaleur (forte lumière et températures élevées) sous abri peuvent arriver vite : ouvrir les abris et / ou bassiner et fermer le soir.

Surveiller les températures : les thermomètres (mini – maxi et sol) sont de bons Indicateurs.

Il sera nécessaire de rester vigilant au niveau des maladies (plein champ et tunnels) ainsi que des ravageurs dans les tunnels.

Aérer les tunnels en tenant compte de l'orientation du vent afin de ne pas stresser les plantes.

Contacts

### MELON

Veiller à vérifier l'état des plants avant plantation (pythium, pucerons, cladosporiose).

Les agro-textiles non tissés protègent les plantes des premiers pucerons.

Attention à l'aération dès l'apparition des fleurs femelles.

Sous chenilles, veiller à bien aérer les plants.

A la plantation, terre les plants même pour des plantations précoces. Le terrage consiste à ramener de la terre afin que le haut de la motte soit au même niveau que celui du sol.

Les enterrer plus en recouvrant le dessus de la motte peut provoquer des affranchissements en plants greffés ou favoriser des maladies telles que le phytophthora en tomate.

Le terrage est également conseillé pour les plantations de courgette. Si le terrage n'est pas fait, toute la chaleur emmagasinée sous le paillage passe par le trou de plantation et on peut avoir des brûlures ou des échaudages de plants même en conditions précoces

**Chambre d'Agriculture 81**  
Gérard Assie Port. : 06. 84.63.97.08

**Chambre d'Agriculture 82**  
Sylvie Bochu Port. : 06.08.41.68.68

**FRAB**  
Delphine Da Costa Port. : 06.49.23.24.44

**Chambre d'Agriculture 47\***  
Cécile Delamarre Port. : 06.08.22.99.14

**Chambre d'Agriculture 31**  
Laurence Espagnacq Port. : 06.74.05.27.49

**Chambre d'Agriculture 81**  
Chrystel Lacz Tél. : 05 63 48 83 83

**Chambre d'Agriculture 65**  
Thierry Massias Port. : 06.07.70.61.58

**BIO 82**  
Marc Miette Port. : 06.22.78.17.09

## AUBERGINE - POIVRONS sous abris

### Plantation :

Eviter des hygrométries trop élevées, aérer les abris

La plantation pourra avoir lieu à partir du stade 4 feuilles vraies pour les aubergines et jusqu'au stade bouton floral apparent (toute dernière limite) et 5 feuilles pour les poivrons.

### Reprise des plants :

On peut observer des apparition de tâches translucides sur le bord des feuilles sur plants greffés quand le porte greffe est enraciné et que les températures nocturnes sont froides. Le porte greffe absorbe l'eau que le greffon n'arrive pas à évacuer du fait de l'atmosphère froide.

**Des punaises Nézara** ont été déjà signalées en Lot et Garonne. Il est important de les éliminer manuellement dès le repérage.

**Fourmis** : détruire les fourmilières car les fourmis anéantissent les plants greffés en s'attaquant au point de greffe.

## POMME DE TERRE

### Tunnels :

Aérer au maximum et surveiller le mildiou notamment au stade tubérisation et avec l'humidité supplémentaire apportée à l'arrosage. Avant d'arroser bien vérifier l'humidité dans la butte.

### Bâches et P17:

Pour les cultures conduites sous bâches, les conserver jusqu'au stade début tubérisation, en surveillant s'il n'y a pas de taches de mildiou. Si la culture est sous doubles bâches, la première sera enlevée au stade allongement des stolons.

Attention aux 500 trous plus thermiques.

### Mildiou :

La persistance des conditions humides et la hausse de températures sont favorables à l'apparition du mildio. Prévoir une protection cuprique si végétation développée. Lessivable après 15 mm de pluie.

## TOMATES sous abris

**Plants** : Eviter des hygrométries trop élevées. Attention aux plants avec des entre-nœuds longs plus fragiles ;

**Aleurodes** : Introduire dès à présent des panneaux jaunes englués.

**Tuta Absoluta** : surveiller surtout dans les exploitations qui ont été touchées les années précédentes. Prévoir la lutte biologique avec *Macrolophus* assez tôt. Les populations sont en augmentation depuis 2 à 3 ans ( 47) et ont occasionnés des pertes de culture en 2014

**Pollinisation** : Installer les ruches dès le début de la floraison du premier bouquet ou vibrer le 1ers bouquets sur les variétés anciennes qui ont parfois des qualités de pollen médiocres.

**Plantation sous abri** : Prévoir un paillage plastique noir au sol .A positionner si possible 10 jours avant plantation et si nécessaire après une irrigation. Ne pas installer les gaines d'irrigation du goutte à goutte trop près des plants (au moins 15 cm) car cela favorise les maladies du collet.

## OIGNONS BLANCS

Profitez de conditions plus sèches du sol pour réaliser un binage qui permettra d'aérer le sol et redynamiser les micro-organismes . Cela détruira également les levées d'adventices qui deviennent nombreuses.

## EPINARD - BLETTE

Présence observée de pucerons avec quelques momies, signe d'un parasitisme.

A surveiller l'évolution des populations surtout dans les parcelles où les reliquats d'azote sont importants car favorables aux pucerons.

On observe des cas de nécroses physiologiques en conditions chaudes sous abris lié à des ruptures d'hygrométrie dans la journée : penser à bassiner les cultures

## REGLEMENTATION : Lutte contre les nématodes

### Les mesures prophylactiques contre les nématodes

- ✓ Utiliser des semences saines, résistantes et tolérantes, certifiées (quand elles existent), plants greffés
- ✓ Respecter une rotation d'au moins 5 ans, en l'absence de nématodes
- ✓ Intégrer des espèces peu sensibles dans la rotation : mâche, fenouil, panais, coriandre, ciboulette, échalote, oignon, poireau, chou-rave, navet, roquette, épinard, fraise, légumineuse<sup>1</sup>
- ✓ Ne pas épandre les déchets de culture, la terre et les eaux de lavage sur une terre indemne.
- ✓ Nettoyer les outils et engins pour éviter la contamination de nématodes d'une parcelle à l'autre par le biais de travail du sol.
- ✓ Eliminer et détruire le système racinaire des plantes atteintes.
- ✓ Pratiquer une désinfection vapeur du sol.
- ✓ Utiliser des plantes nématicides (cf. Annexe 7 du guide joint, Les engrais vert).

### La lutte phytosanitaire :

FLOCTER (bacillus firmus) est un produit de bio-contrôle pour usage nématodes (méloïdogyne et hétérodéra) sur aubergine, carotte, concombre, courgette, melon, poivron, tomates. Utilisable en A.B (agriculture biologique).

Spécialité commerciale (SC)	Substance Active (famille)	Dose Spécialité Commerciale / Ha	DAR	Observations	Délai de rentrée	ZN T	Société	Clf Tox	Phrases de risque
FLOCTER	Bacillus Firmus	80 kg / ha	couverte par le stade d'application : 0 - 10 jours avant semis ou 5 - 10 jours après semis.	Possible de fractionner en deux applications de 40 kg à la plantation et 40 kg 5 à 10 jours après	8 h sous abris	5m	Bayer	Xi,	R 36

### CONSEIL DE SAISON cultures sous abris :

#### Réception des plants :

Vérifier l'état sanitaire sur un échantillon de plants :

L'état du collet et du système racinaire.

La présence de ravageurs ou non.

Ne pas enterrer le collet des plantes.

Terrer les plants de melon et éventuellement de courgette pour favoriser la reprise.

On limite nettement les attaques de maladies et parasites par de bonnes pratiques culturales. Éviter les chocs thermiques à la plantation. Ne pas enterrer le collet, éviter les excès d'eau et les à-coups d'arrosage ainsi que les irrigations à l'eau froide.

#### Reprise des plants :

De part les conditions froides et humides d'une part et de chaleurs très ponctuelles d'autre part, la plupart des plants peuvent avoir des difficultés de reprise. **Éviter de trop arroser** car les besoins en début de végétation sont peu élevés. **Fractionner au maximum vos apports et aérer les tunnels** dès que la température dépasse 25 C. Éviter d'arroser avec de l'eau froide (*inférieure à 15 C*).

Les problèmes de reprise observés de part les conditions froides et humides passées : feuilles du bas nécrosées, rougissement face inférieure... s'estompent depuis la remontée des températures.

## SALADES

Les conditions restent favorables au mildiou-botrytis-rhizoctone et sclérotinia. Des symptômes de mildiou sous serres sont observés dans le 65, le 47. Bien aérer et ventiler les serres.

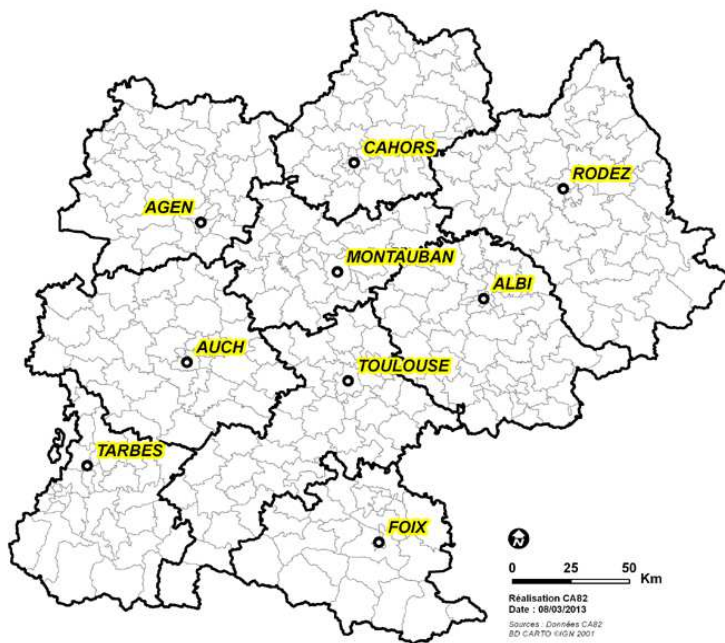
Il est intéressant de faire analyser les souches, et éventuellement gratuitement en consultant votre conseiller. Sur les salades d'abri, les pucerons commencent à pulluler donc bien sortir le maximum de déchets végétaux et être vigilant à une re-colonisation éventuelle quand les cultures suivantes seront plantées.

### AIL

**Rouille :** Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C associée à 100 % d'humidité pendant 4 heures. L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C, avec un optimum de développement à 18°C. La durée d'incubation est de 20 jours. Une pluie violente, la sécheresse et les rayons ultraviolets sont défavorables à la propagation de la maladie. Elle démarre par foyers.

Surveiller l'apparition des premières tâches.

En raison de la quasi-absence de traitements curatifs efficaces, il sera nécessaire de respecter une bonne rotation privilégier les rotations longues, de contrôler la présence d'allium sauvages qui sont souvent porteurs d'inoculum, d'éviter des densités élevées et les excès de fumure ainsi que de limiter la présence d'adventices.



Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir», avec la participation de la FRAB.

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites de :

- La DRAAF : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>
- La CRAMP : <http://www.mp.chambagri.fr/-Bulletin-Sante-du-vegetal-.html>
- [www.aquitainagri.fr/menu-horizontal/publications/bulletins-de-sante-du-vegetal-bsv/maraichage-pomme-de-terre.html](http://www.aquitainagri.fr/menu-horizontal/publications/bulletins-de-sante-du-vegetal-bsv/maraichage-pomme-de-terre.html)

N'hésitez pas à les consulter.



«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Laurence ESPAGNACQ, référente maraîchage/horticulture de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne. Tél : 05 61 47 55 96 - [laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr](mailto:laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr)»

61 allée de Brienne - BP - 7044 - 31069 Toulouse cedex 7  
[www.haute-garonne.chambagri.fr](http://www.haute-garonne.chambagri.fr)

«La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»

«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application des produits prescrits. Il lui appartient de mettre en œuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 12 septembre 2006.»

Directeur de la publication : Yvon Parayre, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne.  
Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

Avec la participation financière de :



OPE COS ENR 22 version du 01/01/15